



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le **28 NOV. 2024**

ID : 057-245700695-20241120-B20241119_08_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le dix-neuf novembre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le douze novembre sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

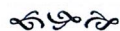
M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ (arrivé au point 12), Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA (arrivée au point 10), MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

Absent avec procuration : ./.

Etait excusée : Rachel ZIROVNIK

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8 (jusqu'au point 9, puis 9 jusqu'au point 11, puis 10 jusqu'au point 14)
Nombre de votants : 8 (jusqu'au point 9, puis 9 jusqu'au point 11, puis 10 jusqu'au point 14)

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication



8. Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation - rénovation du centre aquatique communautaire Cap Vert à Breistroff-la-Grande - Signature du marché

Vu les articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la Commande Publique,

La CCCE a lancé une procédure restreinte avec négociation portant sur la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation - rénovation - du centre aquatique communautaire Cap Vert à Breistroff-la-Grande.

La procédure restreinte avec négociation lancée en application des dispositions de l'article L. 2124-3 du Code de la Commande Publique, prévoit deux phases :

- une phase relative à la réception des candidatures,
- une phase relative à la réception des offres des candidats admis à remettre une offre.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 13 juin 2024 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des candidatures a été fixée au 16 juillet 2024 à 12 h 00.

Le rapport d'analyse des candidatures a été présenté au jury ad hoc et à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 4 septembre 2024.

Après avis favorable du jury, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) a décidé de retenir les trois candidats suivants admis à concourir :

- Groupement conjoint solidaire Architecte ARCOS B - Bureau d'études fluides TUAL - SAS ICEGEM - CTB - INDDIGO - CDB ACOUSTIQUE - ABECO à 75011 PARIS,
- Groupement conjoint solidaire Architecte AP-MA - SOJA INGENIERIE - ETICO SARL - AGIRACOUSTIQUE France - SC France à 76178 ROUEN,
- Groupement conjoint solidaire Architecte A26 - SERUE INGENIERIE SAS - SARL AGIR ENVIRONNEMENT - VENATHEC SAS à 75015 PARIS.

L'invitation à soumettre une offre a été envoyée le 24 septembre 2024 aux trois candidats depuis la plateforme de dématérialisation. La date limite de remise des offres a été fixée au 31 octobre 2024.

Le rapport d'analyse des offres a été présenté au jury ad hoc et à la CAO le 13 novembre 2024.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, le marché a été attribué par la CAO au groupement avec mandataire solidaire Architecte AP-MA (mandataire sis 11 rue Dumont d'Urville CS 91312 76178 Rouen Cedex 1 Siret 795 177 344 00020) - SOJA INGENIERIE - ETICO SARL - AGIRACOUSTIQUE France - SC France, pour un forfait de rémunération provisoire de 899 200 € H.T. soit 1 079 040 € T.T.C. (taux de 11,24 %), dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse.

Le délai d'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre est de 12 mois à compter de la date de notification du contrat, reconductible tacitement 3 fois maximum.

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 novembre 2024,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation du marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation - rénovation - du centre aquatique communautaire Cap Vert à Breistroff-la-Grande, avec le groupement avec mandataire solidaire Architecte AP-MA (mandataire sis 11 rue Dumont d'Urville CS 91312 76178 Rouen Cedex 1 Siret 795 177 344 00020) - SOJA INGENIERIE - ETICO SARL - AGIRACOUSTIQUE France - SC France, pour un forfait de rémunération provisoire de 899 200 € H.T. soit 1 079 040 € T.T.C. (taux de 11,24 %),
- d'autoriser le président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20241120-B20241119_08_SI-DE

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote :	Pour :	8
	Abstention :	0
	Contre :	0

Fait à Cattenom, le 20 novembre 2024

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20241120-B20241119_08_SI-DE

